

UN PRINTEMPS « POUSSANT »

Les lactations à l'herbe sont de bon augure ce printemps avec une météo favorable. Le sevrage des agneaux est une période délicate qu'il faut anticiper.

Achat de reproducteurs : gardez le cap !

Coronavirus oblige, bon nombre de foires aux béliers sont annulées. Les organismes de sélection, sélectionneurs et organisations de producteurs se mobilisent pour remplacer ces rendez-vous et continuer à répondre à vos besoins. Il est en effet très important de ne pas faire l'impasse et de renouveler ses reproducteurs en restant exigeant sur la qualité. Le nombre d'agneaux vendus en dépend. Pour vous renseigner, vous pouvez prendre contact avec votre technicien, les organismes de sélection ou le technicien de contrôle de croissance de votre département.

Réduire la pression infectieuse dans les bergeries

La désinfection des bergeries limite la contamination des animaux lors de la rentrée en bâtiment, évitant ou retardant les pathologies hivernales. L'objectif n'est pas, bien sûr, d'assurer zéro microbe mais de limiter la quantité de micro-organismes présents, en particulier les plus pathogènes. Les 4 étapes suivantes sont conseillées :

- **CURER** : toute désinfection est inutile si un maximum de matières organiques n'a pas été enlevé. En effet, ces dernières sont des réservoirs à microbes.
- **LAVER** : après curage, un nettoyage avec un nettoyeur à haute pression est préconisé : 70 à 90 % des germes présents sont ainsi éliminés. La désinfection élimine une partie de ce qui reste.
- **DÉSINFECTER** : si le contexte sanitaire de l'élevage est globalement favorable, un désinfectant à large spectre d'activité est choisi. Il est important de suivre les indications du fournisseur concernant la dilution du produit, le mode d'application, la quantité à appliquer, le temps de contact...
- **LAISSER LA BERGERIE VIDE** : le vide sanitaire qui suit la désinfection des bâtiments prolonge l'action du désinfectant et assèche les locaux, contribuant ainsi à la réduction du microbisme. Il faut qu'à l'issue du vide sanitaire le bâtiment soit entièrement sec, ce qui correspond à une durée minimale de 15 jours.



PLUS LE VIDE SANITAIRE EST LONG, PLUS IL EST EFFICACE

Le sevrage des agneaux d'herbe en 10 questions/réponses

Après un allaitement à l'herbe, le sevrage couplé à la rentrée en bergerie est une période délicate pour les agneaux.

1/ Un agneau allaité à l'herbe et fini en bergerie peut-il être commercialisé avant 150 jours ?

On peut espérer entre 10 et 30% des agneaux finis avant 5 mois. Les croissances des agneaux à l'herbe sont en effet inférieures à celles d'agneaux en bergerie. Et surtout, la transition alimentaire lors de la rentrée en bergerie allonge la durée de finition.

2/ À quel âge faut-il sevrer ?

Il n'y a pas de limite d'âge au sevrage des agneaux d'herbe. Dans les zones herbagères, il est usuel de sevrer vers 4 mois lorsque les quantités d'herbe sont toujours suffisantes et qu'il n'y a pas de compétition entre les agneaux et leurs mères. Dans la mesure où les brebis sont en bon état et que leur rythme de reproduction est annuel, il n'y a aucun risque à prolonger la lactation.

3/ Apporter du concentré à l'herbe suffit-il pour ne pas faire de transition à la rentrée en bergerie ?

Non, car la fréquentation du nourrisseur sélectif est très variable d'une année à l'autre et d'un animal à l'autre. Lorsque l'herbe est de qualité et en quantité suffisante, les niveaux de consommation en concentré sont généralement faibles (tableau). Une transition alimentaire est toujours obligatoire.

4/ Comment savoir si les agneaux mangent suffisamment de concentré dehors pour pouvoir les mettre à volonté en bergerie ?

Il semblerait que si dans la semaine précédant le sevrage, les agneaux consomment en moyenne 500 g d'aliment concentré par jour, les risques d'acidose soient diminués.

5/ Quelles solutions pour éviter les acidoses en bergerie ?

Il n'y a pas de solution « miracle ». Les agneaux passent d'un régime lacté et à base de cellulose à un régime sec et riche en amidon. Une lente augmentation des quantités de concentrés est indispensable. En commençant par de faibles quantités (50 g par agneau et par jour lorsque les agneaux n'ont pas reçu d'aliment avant le sevrage), le concentré est augmenté très progressivement par palier de 100 g.

PAROLE D'ÉLEVEUR

« Pour limiter les acidoses des agneaux d'herbe à la rentrée en bergerie, je leur distribue de l'enrubannage pendant environ une semaine. La transition se fait toute seule même avec un aliment complet distribué à volonté. Ils ont le même aliment avant le sevrage. »

NIVEAUX DE CONSOMMATION EN CONCENTRÉ AVANT LE SEVRAGE

Agneaux sevrés à 120 jours – mise à disposition du concentré à un mois d'âge

ANNÉE	2014	2015	
Aliment concentré consommé la semaine précédant le sevrage (par agneau et par jour)	95 g/j	293 g/j	
Hauteurs d'herbe	Entrée parcelle	8 cm	9,5 cm
	Sortie parcelle	4,9 cm	5,7 cm

Source : CIRPO 2014 et 2015

6/ Combien de temps faut-il compter pour la transition ?

Il faut environ un mois pour que le système digestif de l'agneau soit habitué au nouveau régime alimentaire si les agneaux n'étaient pas complémentés avant le sevrage ou bien consommaient peu de concentré (moins de 500 g par jour).

7/ Peut-on réaliser la transition après le sevrage à l'herbe ?

Oui, avec de bonnes clôtures, un chien pour aller chercher les agneaux les premiers jours et des longueurs auges suffisantes avec une place par animal, la transition à l'herbe est moins pénalisante. Le traitement antiparasitaire est alors réalisé à la rentrée en bergerie.

8/ Peut-on réaliser la transition avec de la paille ?

Non. À la rentrée en bergerie, le fourrage représente la plus grande partie de la ration. Le foin se rapprochant de l'herbe, il est donc bien consommé. Ce n'est pas le cas de la paille et les agneaux pâtissent alors encore plus de la transition.

9/ Peut-on ajouter du bicarbonate de soude ?

Oui, à raison de 5 à 10 g par agneau et par jour. Cela limite les risques d'acidose au cours de la transition mais ne les supprime pas.

10/ Sur quels parasites faut-il rester vigilant ?

Les strongles et le ténia sont les principaux parasites du jeune agneau.



POUR EN SAVOIR PLUS :

Des fiches techniques, des podcasts et des vidéos sont disponibles en ligne sur ciirpo.idele.fr et inn-ovin.fr

PROCHAINE LETTRE EN AOÛT 2020

Document réalisé par des techniciens d'organisations de producteurs et de chambres d'agriculture adhérant au CIIRPO des régions Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire.

Membres du comité de rédaction de cette lettre : Béatrice Griffault (Chambre d'agriculture de la Vienne), Rodolphe Puig (Chambre d'agriculture du Lot), Danièle Sennepin (Chambre d'agriculture de la Creuse).

Coordonné et rédigé par Laurence Sagot (CIIRPO/Institut de l'Élevage)

